



## ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

DU 12 JUILLET 2021

### SEANCE PUBLIQUE

1. PROCES-VERBAL de la séance du Conseil communal du 14 06 2021 – Approbation – Décision.
2. INFORMATIONS
3. CULTURE : Centre Culturel de Pont-à-Celles – Reconduction de la reconnaissance pour les années 2023-2027 – Engagement financier de la commune – Décision.
4. ENSEIGNEMENT : Opération « Plaisir d'apprendre » - Organisation par le Service d'Aide en Milieu Ouvert (A.M.O.) Pavillon J de campagnes de remédiation scolaire au nom de la commune – Subvention octroyée par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Convention – Approbation – Décision.
5. FINANCES : Extension de l'affiliation de la commune à l'Intercommunale ORES ASSETS – Décision.
6. FINANCES : Vente de matériel communal hors d'usage ou d'utilité – Vente – Décision.
7. FINANCES : Marché public de fournitures – Acquisition de petit matériel d'équipement pour les ouvriers communaux – Procédure applicable et approbation du cahier spécial des charges – Approbation – Décision.
8. FINANCES : Infrastructure sportive – Réaménagement – Subvention – Recevabilité – Autorisation – Décision.
9. FINANCES : C.P.A.S. – Compte relatif à l'exercice 2020 – Approbation – Décision.
10. ENVIRONNEMENT : Autorisation de passage pour la réalisation d'opérations d'entretien et de nettoyage du cours d'eau privé « non classé) attenant aux jardins des maisons paires de la rue de la Buscaille depuis le numéro 54 vers la rue Commune à Buzet – Conventions – Approbation – Décision.
11. TRAVAUX : Appel à candidatures pour la proposition de désignation comme gestionnaire de réseaux de distribution d'électricité et de gaz sur le territoire communal – Décision.
12. CULTES : Fabrique d'église Saint Nicolas de Luttre – M.B. 1/2021 – Approbation – Décision.

## HUIS CLOS

13. PLAN DE COHESION SOCIALE : Conseil Communal des Enfants – Désignation des membres pour l'année scolaire 2021-2022 – Décision.
14. PERSONNEL COMMUNAL : Demande d'autorisation d'un agent communal pour l'exercice d'une activité complémentaire – Décision.
15. PERSONNEL COMMUNAL : Promotion au grade d'Attaché spécifique pour le service Finances – Décision.
16. PERSONNEL COMMUNAL : Désignation pour exercer la fonction supérieure de Brigadier « Bâtiments » – Octroi d'une allocation de suppléance (pour l'exercice d'une fonction supérieure) – Prolongation – Décision.
17. PERSONNEL COMMUNAL : Désignation pour exercer la fonction supérieure de Brigadier « Voiries » – Octroi d'une allocation de suppléance (pour l'exercice d'une fonction supérieure) – Prolongation – Décision.
18. ENSEIGNEMENT : Directions – Nomination – Décision.
19. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Demande d'un congé pour interruption partielle de la carrière professionnelle d'une institutrice maternelle définitive à cinquième-temps (4 périodes) du 01 09 2021 au 31 08 2022 – Décision.
20. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Demande d'un congé pour interruption partielle de la carrière professionnelle d'un maître de religion islamique définitif à quart temps (2 périodes) du 01 09 2021 au 31 08 2022 – Décision.
21. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Demande de mise en disponibilité pour convenance personnelle d'un instituteur primaire définitif du 01 09 2021 au 31 08 2022 – Décision.
22. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Demande d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction, également ou mieux rémunérée, dans l'enseignement autre qu'universitaire (2 périodes) d'une institutrice primaire définitive, du 14 09 2021 au 13 09 2022 – Décision.
23. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Mise en disponibilité par défaut d'emploi d'un maître de psychomotricité définitif pour 4 périodes au 01 09 2021 – Ratification – Décision.
24. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Mise en disponibilité par défaut d'emploi d'une institutrice maternelle définitive pour 13 périodes au 01 09 2021 – Ratification – Décision.
25. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Mise en disponibilité par défaut d'emploi d'une institutrice maternelle définitive pour 26 périodes au 01 09 2021 – Ratification – Décision.

26. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Mise en disponibilité par défaut d'emploi d'une institutrice maternelle définitive pour 13 périodes au 01 09 2021 – Ratification – Décision.
27. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Réaffectation temporaire d'un maître de psychomotricité définitif, en disponibilité par défaut d'emploi pour 4 périodes, en qualité de maître de psychomotricité, à raison de 4 périodes, du 01 09 2021 au 30 09 2021 – Ratification – Décision.
28. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Réaffectation temporaire d'une institutrice maternelle définitive, en disponibilité par défaut d'emploi pour 13 périodes, en qualité d'institutrice maternelle, à raison de 13 périodes, du 01 09 2021 au 30 09 2021 – Ratification – Décision.
29. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Réaffectation temporaire d'une institutrice maternelle définitive, en disponibilité par défaut d'emploi pour 26 périodes, en qualité d'institutrice maternelle, à raison de 13 périodes, du 01 09 2021 au 30 09 2021 – Ratification – Décision.
30. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Réaffectation temporaire d'une institutrice maternelle définitive, en disponibilité par défaut d'emploi pour 13 périodes, en qualité d'institutrice maternelle, à raison de 13 périodes, du 01 09 2021 au 30 09 2021 – Ratification – Décision.

**PAR LE COLLEGE**

**La Directrice générale f.f.,**

**Le Bourgmestre,**

**N. COLSON.**

**P. TAVIER.**